



DEMANDE DE NUIT BLANCHE



Adresse de correspondance/facturation

 CAFE- RESTAURANT:					
AUX MAINS DE:					
RUE ET NUMERO :					
CODE POSTAL ET LOCALITE:					
 PRIVE:		FAX :		DATE :	
BUREAU :			SIGNATURE :		

Conformément à l'article 17, de la loi du 29/06/1989 portant réforme du régime des cabarets, je demande l'autorisation de proroger l'heure d'ouverture du débit de boissons alcooliques jusqu'à trois heures du matin

Pour la date du:			
	Avec musique de danse (37,18 EUR)		Sans musique de danse (24,79 EUR)
	Avec tombola de salle pour compte de :		Sans tombola de salle
	D'une soirée de la société :		
	D'un mariage de :		
	Autre manifestation :		
	Pour mon propre local d'exploitation sus-indiqué		

** Je déclare avoir sollicité moyennant une déclaration préalable à l'Administration des Douanes et Accises, Esch/Alzette tél. : 574191 (art. 10, loi du 29/06/1989) l'autorisation de débiter dans le local en question.

La présente demande doit parvenir au bourgmestre au moins **cinq jours avant la date de la manifestation** pour permettre au bourgmestre de prendre sa décision en connaissance de cause et pour rendre possible l'information au Commissariat de Proximité à Capellen!